

Le Tchad, une performance modeste malgré un effort financier important en faveur de l'éducation



Au cours de la dernière décennie, le Tchad, pays pauvre d'Afrique centrale, a été victime de conflits internes et externes récurrents provoquant une situation d'instabilité et l'inscrivant sur la liste des pays les plus fragiles. Dans le même temps, grâce à l'exploitation pétrolière, le pays a connu une situation macro-économique favorable et les autorités ont pris le parti d'augmenter les dépenses publiques dans le secteur de l'éducation, ce qui malheureusement n'a pas permis de régler tous les maux du système. Malgré l'augmentation de la couverture scolaire, de nombreux défis restent à relever tant du point de vue de l'accès, de la qualité que de l'équité. Au regard des mutations actuelles auxquelles le pays est confronté, les acteurs du secteur de l'éducation ont la responsabilité d'innover dans la recherche de solutions



pas en 2000, a pris de l'essor, représentant le tiers du PIB en 2013. Mais cette importance du pétrole dans le PIB a été moindre en 2014 et en 2015, notamment en raison de la baisse du prix du baril. Il en reste que cet essor a été bénéfique pour les recettes publiques domestiques et a permis à l'État de libérer des budgets et d'investir dans l'éducation. Au total, les dépenses du secteur sont passées de 26 milliards de FCFA à 189 milliards de FCFA entre 2000 et 2013, illustrant un accroissement annuel moyen de 13,8 %. De plus, les dépenses courantes de l'éducation consacrées à chaque jeune enfant âgé entre 6-18 ans se sont nettement accrues, passant d'environ 8 000 FCFA en 2001 à environ 34 000 FCFA en 2013. Du point de vue de la répartition du budget entre les différents sous-secteurs, l'enseignement primaire détient la part la plus

1. Les aspects socioéconomiques du système éducatif

1.1 Une croissance économique favorable au secteur de l'éducation

Le Tchad est caractérisé par une pauvreté endémique et par un contexte particulièrement fragile. En effet, il a été marqué dès les premières années de son indépendance, et pour plusieurs décennies, par une instabilité notamment en raison des crises politiques plus ou moins graves. Ces crises à répétition ont profondément mis à mal le développement du système éducatif du pays. Cela a, vraisemblablement, exacerbé la pauvreté ambiante et la précarité dans le pays, anéantissant les efforts en vue de sortir du peloton de queue de la course au développement. Néanmoins, au cours de ces dix dernières années, le contexte macro-économique dans son ensemble a été favorable. En effet, entre 2000 et 2013, le secteur primaire agricole est resté florissant, avec une production qui a crû en moyenne annuelle de 8 % ; le secteur pétrolier, qui n'existait pratiquement

L'enseignement primaire détient la part du budget récurrent la plus élevée (44 %), mais le supérieur a connu l'augmentation la plus importante et place le Tchad, en 2013, au-dessus de la moyenne (18 %) des pays économiquement comparables.

importante du budget récurrent du secteur, à 44 % en 2013, toutefois c'est l'enseignement supérieur qui a bénéficié le plus de l'augmentation du budget dont la part est passée de 24% du budget de l'éducation en 2004 à 27% en 2013. Ce niveau de part des dépenses courantes du supérieur, a placé, en 2013, le Tchad au-dessus de la moyenne (18 %) des pays économiquement comparables.

1.2 Une hausse des effectifs scolarisés du préscolaire et du primaire, notamment grâce aux écoles communautaires

Au cours des dix dernières années, les effectifs scolarisés ont augmenté pour tous les cycles d'enseignement, à un rythme moyen annuel variable de 8 % à 12 %.

Dans le préscolaire, les effectifs d'enfants scolarisés sont passés de 13 530 en 2001 à 29 797 élèves en

2012, soit un accroissement moyen annuel de plus de 7 %. L'offre publique reste toutefois modérée (18 % des élèves en 2012) et les progressions observées sont principalement dues à l'offre privée et communautaire. Le développement de cette dernière a fortement contribué à fournir une éducation préscolaire aux enfants qui vivent en milieu rural ; et à réduire la distance séparant l'école du domicile de l'enfant. Les écoles communautaires constituent également le moteur de la croissance des effectifs dans le primaire avec 36% des effectifs scolarisés en 2013 contre 21% en 2001.

En effet, grâce aux efforts du Gouvernement et plus encore des communautés, le système éducatif a ainsi réussi à s'étendre et à créer un grand nombre de places pour les nouveaux enfants. Ceci s'est traduit par un doublement des effectifs qui sont passés de 984 224 en 2001 à 2 321 211 élèves en 2013, soit un accroissement annuel moyen de plus de 7 %. Toujours au primaire, l'augmentation du nombre d'enseignants a été favorisée par le recrutement massif des maîtres communautaires. Par le fait, ils représentaient 64 % en 2004 du corps enseignant et 76 % en 2013. L'engouement des communautés en faveur de la scolarisation et leur implication financière dans la vie scolaire semblent donc manifestes. En revanche, il paraît difficilement justifiable, dans le contexte actuel de pauvreté du pays, que le fonctionnement au quotidien des écoles publiques et communautaires repose à ce point sur les parents d'élèves.

1.3 Un faible taux de scolarisation des filles et une amélioration à peine notable de leur accès à l'école

Si l'on examine l'évolution de l'accès à l'école, on observe que les jeunes filles ont vu leur accès à peine s'améliorer, leur taux d'accès étant passé de 53% en 2000 à 56% en 2010 (enquête MICS) soit un gain de seulement 3 points de pourcentage en 10 ans.

De même, le taux brut de scolarisation des filles au Tchad reste faible. Il représente un problème pour lequel les solutions doivent prendre en compte divers facteurs, notamment sociaux. Au primaire, le taux brut de scolarisation des filles est à peine supérieur à la moitié de celui des garçons et l'écart se creuse à partir du secondaire, toujours en défaveur des filles. Au collège et au lycée, les filles ont un taux brut de scolarisation respectivement 3 fois et 5 fois moins élevé que celui des garçons.

Environ 45 % des jeunes âgés de 6 à 24 ans n'ont jamais été inscrits à l'école.

2. L'expansion modérée de la couverture et une qualité qui reste à améliorer

2.1 D'importants problèmes d'accès à l'école et de qualité de l'éducation

Malgré la hausse des effectifs scolarisés, deux indicateurs montrent que la couverture scolaire au Tchad reste faible : la proportion d'enfants d'une génération qui accède à l'école est de 64 % et ce chiffre n'a pratiquement pas évolué depuis 10 ans. De plus, environ 45 % des personnes âgées de 6 à 24 ans n'ont jamais été inscrites à l'école.

Les facteurs les plus déterminants dans la décision de ne pas scolariser un enfant, d'après les données de l'enquête ECOSIT3, sont : le manque d'infrastructures scolaires (notamment en milieu rural), le sentiment des familles que l'école ne répond pas à leurs besoins et le coût des services éducatifs jugé par certaines familles comme élevé.

Hormis des facteurs géographiques et économiques (facteurs d'offre scolaire), le facteur familial (niveau de la demande éducative) est également à prendre en considération dans le processus de scolarisation. En effet, 43 % des cas de non-scolarisation sont liés à une défiance des familles vis-à-vis de l'école, avec 34% de cas où les parents refusent la scolarisation de leurs enfants dans le système formel et près de 9% de cas où les parents ont clairement signifié que « l'école est inutile et ne présente pour eux aucun intérêt ».

Le niveau des acquisitions au sein du système éducatif tchadien reste faible en 2014, en témoignent deux réalités : i) seulement 47 % des adultes ayant suivi un cycle primaire complet savent lire aisément, alors que ce chiffre est en moyenne de 63 % en Afrique subsaharienne. ii) Près du tiers des élèves en cinquième année du primaire est en grande difficulté (c.-à-d. ne maîtrisent pas les notions élémentaires du programme scolaire) contre 27 % en moyenne dans les pays comparables.

2.2 Un grand nombre d'abandons et de redoublements mettant à mal l'équité à l'accès aux ressources publiques

Au total, près de 32 % des cas d'abandon sont liés à la question financière/richeesse (transport, fournitures scolaires etc.). L'analyse des questions d'équité montre que les plus pauvres disparaissent quasiment du système éducatif dès la fin du primaire. En

l'occurrence, les moins pauvres poursuivent au supérieur et consomment les ressources publiques en éducation dans les plus fortes proportions. En effet, 10% des individus les plus éduqués au Tchad «consomment» 75% des ressources publiques (contre 39% dans les pays comparables) et dans le même temps, les ménages contribuent seulement à hauteur de 14% des dépenses courantes d'éducation dans l'enseignement supérieur contre une moyenne de 60% dans l'enseignement de base (primaire et 1^{er} cycle du secondaire). Il est donc nécessaire de s'interroger sur un système de financement éducatif plus équitable dans lequel les familles contribuent davantage à l'enseignement supérieur et l'État réalloue davantage de ressources vers le primaire.

De tous les pays africains à niveau de développement comparable, le Tchad se distingue par l'espérance de vie scolaire la plus faible. Par ailleurs, il fait partie des pays qui présentent les taux de redoublement les plus élevés en Afrique. La proportion moyenne de redoublants au primaire est de 24 % au Tchad en 2013 contre 12% de moyenne pour des pays comparables d'Afrique sub-saharienne. La pratique du redoublement entraîne des pertes budgétaires importantes pour le pays sans que son efficacité pédagogique dans le contexte du pays soit prouvée et constitue par ailleurs un premier pas vers l'abandon. On estime en effet, à environ 10 milliards de francs CFA (environ 15% des dépenses courantes allouées à l'enseignement primaire en 2013) les pertes annuelles dues à la pratique du redoublement dans le primaire.

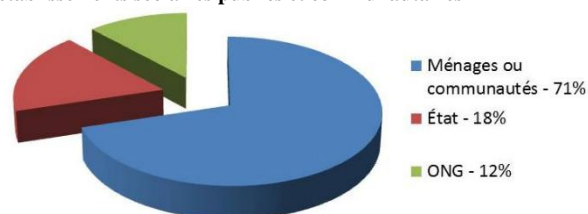
L'espérance de vie scolaire dans la pyramide éducative montre qu'après huit années d'investissement, le système éducatif n'a connu qu'un très faible développement. En effet, environ 47 % de la proportion des enfants de 6-14 ans sont toujours hors du système scolaire. Cette population est majoritairement composée de personnes qui n'ont jamais été à l'école. Il y a également le cas de ceux qui ont été inscrits à l'école mais qui, pour des raisons diverses, ont abandonné et ou ont été contraints d'abandonner. Dans ces conditions, le nombre de places offertes par l'enseignement non formel (ENF) prend de l'expansion. Le développement de l'ENF est principalement réalisé par l'offre communautaire dont la proportion du nombre d'apprenants n'a cessé d'augmenter entre 2010 et 2012. Tandis que sur la même période, l'offre publique et l'offre privée ont quasiment stagné.

2.3 Le fonctionnement des établissements repose sur les ménages

La gestion du financement public en faveur de l'éducation semble très centralisée, elle laisse très peu

de ressources de fonctionnement à la disposition des établissements d'enseignement. Un corollaire immédiat est le maintien des cotisations parallèles à la charge des parents dans les écoles primaires publiques et communautaires et ce, malgré l'instauration de la gratuité de la scolarisation au primaire depuis 2006. En 2010, seulement 10 % du crédit public de fonctionnement alloué par l'État a été transféré aux établissements. Ce pourcentage a été relativement meilleur en 2011, pour atteindre 22 %, représentant toutefois moins d'un quart des ressources de fonctionnement des établissements d'enseignement (6 milliards).

Origine des crédits de fonctionnement disponibles au sein des établissements scolaires publics et communautaires



Source : annuaire des statistiques, comptes administratifs et calculs des auteurs.

2.4 Des disparités sociales et géographiques

Les taux d'achèvement du primaire varient considérablement selon les régions, i.e. de 8 % (Barh El Gazal, Kanem et Lac) à 69 % (N'Djamena). Cependant, même la région la plus favorisée (N'Djamena) est encore loin de l'achèvement universel du primaire. En milieu rural, 88 % des enfants de moins de 15 ans ayant quitté l'école ont au maximum effectué 4 années de scolarisation. En milieu urbain, c'est 79 % des jeunes de moins de 15 ans ayant quitté l'école qui ont au mieux ce niveau. Ces enfants, avec un très faible niveau éducatif, s'ajoutent à ceux qui n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école et risquent fortement d'être analphabètes et pauvres à l'âge adulte.

Les inégalités précédemment mentionnées ont pour conséquence qu'environ un tiers des jeunes n'ont pas bénéficié des ressources publiques allouées à l'éducation, simplement du fait qu'ils n'ont jamais eu accès à l'école. Au même moment, 10 % des jeunes les plus éduqués ont bénéficié de 75 % des ressources publiques en éducation. Il est, par conséquent, important que l'État puisse mettre en place des mesures permettant à tous d'accéder à l'école et ainsi de pouvoir bénéficier de façon équitable des ressources publiques allouées à l'éducation. Autrement, les jeunes favorisés (riches, urbains, garçons) continueront à tirer parti de ces ressources au détriment de ceux qui sont défavorisés (pauvres, ruraux, filles).

2.5 Rendement et niveau d'études en lien avec le marché du travail dominés par les activités informelles

L'économie informelle, notamment agricole, est le plus gros pourvoyeur d'emplois : 90 % des individus actifs occupés sont dans l'informel, et 71 % d'entre eux sont dans l'informel agricole (agriculture et pêche traditionnelles). En 2011, sur 10 sortants du système éducatif qui entrent sur le marché du travail, 8 ont un emploi moins d'un an après. Cependant, la quasi-totalité de ces emplois sont précaires (93 %).

Au niveau du revenu des travailleurs, celui-ci s'accroît avec l'augmentation du niveau d'éducation, et ceci quel que soit le secteur d'occupation. Un diplômé de l'enseignement supérieur gagne en moyenne deux fois plus qu'un diplômé de l'enseignement secondaire. Cela dit, il existe une disjonction très importante entre la structure des emplois à destination des sortants et la structure du flux des sortants du système éducatif. Par exemple, moins de 5 % des individus sortis de l'enseignement supérieur durant l'année académique 2009/2010 avaient un emploi en 2011.

Par ailleurs, le risque de pauvreté des adultes diminue de façon sensible avec l'augmentation de la durée des études. Pour un individu ayant effectué un cycle primaire complet, ce risque est de 43 %, et il est estimé à moins de 20 % ceux qui parviennent à l'enseignement supérieur.

3. Des pistes pour améliorer les tendances en éducation

3.1 Améliorer la gestion du personnel dans son ensemble et ramener les enseignants fonctionnaires dans les salles de classe

Les salaires représentent la grande part des dépenses courantes d'éducation au Tchad. Cependant, comme il a été mentionné précédemment (section 1.2), le chiffre élevé de maîtres communautaires démontre un phénomène structurel de fond. Cette situation porte atteinte à l'équité dans le financement public de la scolarisation vis-à-vis des enfants issus des populations rurales pauvres du pays. En effet, les enseignants communautaires moins bien formés et sans aucune prise en charge de l'État (reposant sur les ressources des parents d'élèves) sont recrutés par les associations villageoises. Dans le même temps, il y a les enseignants fonctionnaires mieux formés et dûment payés par l'État qui se retrouvent affectés en dehors des salles de classe. Conséquemment, pour chaque

enseignant déchargé ou muté hors d'un établissement, un enseignant communautaire est recruté par les parents. La distribution des ressources en éducation ne s'améliore donc pas avec le temps. Les autorités ministérielles en charge des affectations devraient appliquer leur attention sur les mutations des enseignants hors des établissements, de façon à soulager un tant soit peu les charges pesant sur les communautés. Et puis, une réflexion en profondeur devrait être menée sur les maîtres communautaires et les vacataires en vue d'enrayer le phénomène, ou à tout de moins de les intégrer dans la structure de fonctionnement du système éducatif avec un minimum d'aménagement nécessaire au niveau de leur plan de carrière, de leurs conditions de formation et de leur rémunération.

3.2 Réformer l'administration du système au ministère

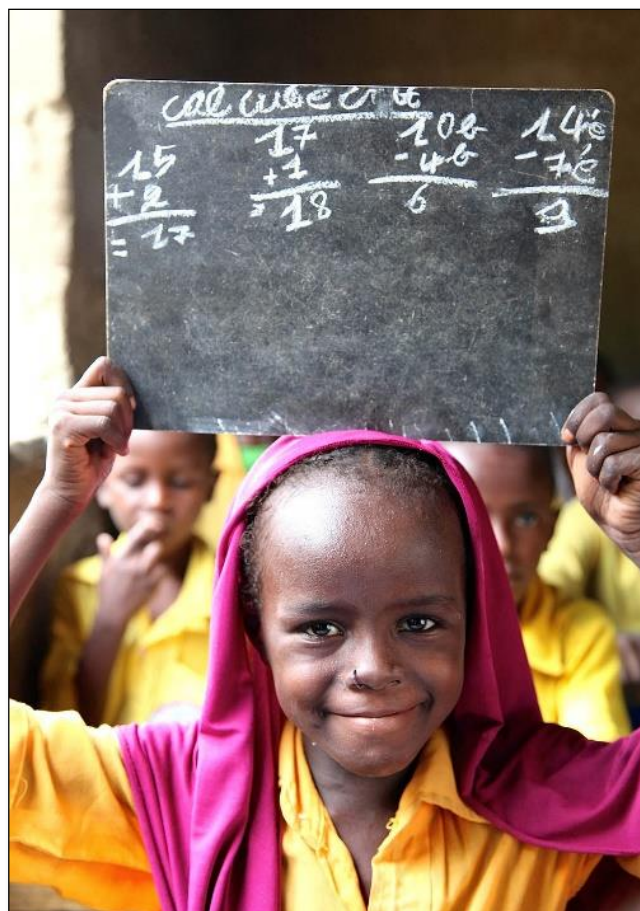
Les unités organisationnelles sont régulièrement sujettes à des réorganisations. Entre 2011 et 2014, l'organigramme du ministère de l'éducation a changé quatre fois, avec à chaque changement des réorganisations des directions techniques et des services. Pour remédier à cette lacune, il faudrait investir davantage dans la communication interne et décentraliser le budget de manière à permettre aux structures décentralisées, moins sujettes à ces réorganisations permanentes, de fonctionner.

Pour une meilleure gestion technique, il est recommandé d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires en augmentant par exemple le nombre de bureaux, car au total, il y a environ 2000 agents contre seulement quelques centaines de bureaux. De plus, il serait envisageable pour les nominations et les déploiements au ministère de prendre davantage en compte les besoins réels des services et des espaces disponibles. Par ailleurs, il apparaît important tant au niveau central qu'au niveau déconcentré du système de s'assurer des qualifications nécessaires pour les fonctionnaires en lien avec leurs tâches attribuées en développant notamment des programmes systématiques de formation en planification et gestion de l'éducation.

3.3 Soutenir les activités de l'EFTP pour pallier les insuffisances du système scolaire

La proportion des élèves de l'enseignement technique et professionnel secondaire au regard de l'enseignement secondaire global est de 2 %, un taux très faible par rapport à ce qu'on peut observer dans les pays comparables. De même, en considérant l'ensemble de la population tchadienne ayant été à l'école (formelle), uniquement 1,5 % affirment avoir suivi une formation technique. Pour améliorer cette situation, des investissements doivent être mis en place pour diminuer le coût de la formation en EFTP et améliorer l'offre de formation aux besoins locaux de l'économie nationale. Il serait également bénéfique de mettre en place des bibliothèques fonctionnelles et des laboratoires. Lorsque l'on se restreint aux dépenses de l'éducation sur la période, il ressort que les dépenses spécifiques au sous-secteur de l'EFTP sont restées faibles (moins de 3 % du budget de l'éducation en 2013).

Somme toute, il y a un dialogue politique à ouvrir sur les contraintes et les cadrages éducatifs pour accompagner les changements profonds en cours au Tchad afin de déterminer les meilleurs leviers possibles pour l'amélioration du système d'éducation.



Cette note est une présentation synthétique du Rapport d'état du système éducatif au Tchad, finalisé en juillet 2014. Ce rapport, préparé à la demande du gouvernement, est le fruit de la collaboration entre une équipe nationale et une équipe internationale composée de spécialistes de l'IPE Pôle de Dakar et Paris, ainsi que du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé et de l'UNICEF.

Rédactrice de la note : Léonie Marin (Pôle de Dakar).

www.poledakar.org